



Vaulx-en-Velin, le 30 avril 2018

Réf. : ST - CL L - n°106

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFVB

BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°11
Réunion du 05 avril 2018 à Grenoble

Présents : Christian Bernette (Skype), Michel Carras, Jeannine Druet (Skype), Jean Michel Ficheux, Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Nathalie Turin, Pierre Vouillot,

Excusée : Cécile Mazet

1. Approbation des PV :

⇒ Remarque sur PV CODIR n°4 du 29 Mars.

Correction à faire sur les 2 votes :

- Villette Paul Bert : 2 abstentions et non 1
- GVUC 1 abstention et 2 personnes ne participent pas au vote.

2. Compte rendu de la réunion du 26 Mars au Lycée Murat - collège Verrière à Issoire :

Rencontre avec le Proviseur du Lycée pour définir le fonctionnement de la section sportive avec un volume horaire de 12h par semaine. Cette structure devrait devenir un centre d'entraînement permanent régional.

Au Collège il s'agit de mettre en place une classe à horaires aménagés, suite à l'interpellation du maire par Jérôme Mialon, nous devrions aboutir à un volume horaire de 4 heures par semaine.

Il y aura 1 professeur référent pour chaque structure.

Problème au moment de rédiger la convention, le Proviseur a de nouveau relevé que le bassin du volley était faible sur le secteur.

Pierre prendra contact avec l'Education Nationale via le conseiller pédagogique du secteur et avec l'inspection de l'Education Nationale d'Issoire pour valider la structure au sein du Lycée.

Discussion avec Julien Verney (Président du club d'Issoire) sur la mise en place d'opérations Smashy. Faute de technicien club disponible, Pierre lui a demandé de se rapprocher du CD 63 pour trouver des solutions.

Date d'approbation : 29/04/2018

Date de diffusion : 30/04/2018

Auteur : Corinne Lafitte

Site internet : www.lravb.fr

3. Retour sur réunion lancement CDNS du 3 avril.

Jean-Michel nous fait le compte rendu.

Enveloppe global : CNDS 2017 : 13 844 282 € / CNDS 2018 : 10 702 096 € (-23%)

Territoires prioritaires. Zones rurales reculées et les QPV (quartiers Politique de la Ville)

Sentiment : "Apprenez à vous passer de l'argent public".

Les 4 objectifs prioritaires sont :

- Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
 - Développer l'emploi sportif
 - Accompagner l'apprentissage
- Corriger réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Promouvoir le "sport santé" sous ses différentes formes :
 - Soutien aux actions de promotion du sport comme facteur de santé
 - Soutien à la prévention du dopage et protection de la santé du sportif
- Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

450 000 € en direction des ETR Ligue.

Haut niveau et stages sportifs : 0

Haut niveau DR : 1 053 346 €

Formation Ligue, CROS et CDOS : 1 100 000 €

Emploi et apprentissage : 4 800 000 € dont 3 800 000 € qui sont dus.

Sport santé : 850 000 €

Accès à la pratique et lutte contre discrimination et violence : 3 500 000€.

5 actions maximum pour les dossiers CNDS avec un seuil de 1 500 € par action et seuil de 1 000 € vers les inégalités et la discrimination.

Campagne CNDS du 29 mars au 2 mai à minuit, pas de jours supplémentaires pour remettre les dossiers.

Commission territoriale le 10 juillet et le 2 octobre si besoin.

En fin de réunion, les questions diverses on fait remarquer que la priorité était sur le haut niveau, plus d'aide pour la base.

Le discours des officiels avec Paris 2024 en ligne de mire est incohérent avec les actions mises en place.

Suite à la réunion CNDS, la Présidente du CDOS 63 a communiqué une pétition qui dénonce la baisse des subventions. Suite à sa lecture, le BE est d'accord pour diffuser à l'ensemble des clubs de la Ligue et Pierre la signera au nom de la Ligue.

Proposition d'un courrier au CROS + FFVB lors du prochain CA.

Pierre propose d'interpeller la Fédé au prochain CA pour demander à la FFV d'intervenir au CNOSF.

Les présidents des comités départementaux devraient interpeller les présidents des comités départementaux olympiques.

4. Point d'avancement du Plan de développement de la Ligue

Réunion à la Ligue à Grenoble, le 6 avril avec un certain nombre de techniciens et d'élus, pour la présentation de l'état d'avancement du dossier.

5. Inter Pôles Vichy

Retour de Christian sur les inter-pôles féminins.

Lyon a perdu en finale.

Bonne organisation.

Club de Vichy a bien assuré au niveau des bénévoles.

La ville a subventionné des médailles et des coupes. Le club a financé des T-shirts.

Pour l'an prochain à voir si Vichy est retenu, avoir les dates bien plus tôt pour faire les demandes de subvention. Objectif fin septembre début octobre au plus tard.

Jacques Beraud doit vérifier si la convention entre la Fédé et le CREPS de Vichy oblige les inter-pôles féminins à se tenir à Vichy.

Côté arbitrage, tout s'est bien passé avec 12 arbitres, ce qui a permis d'avoir 2 arbitres sur chaque rencontre.

4 stagiaires arbitres ont été supervisés, le debrief sera fait à la prochaine CRA.

La Ligue félicite l'ensemble des bénévoles du club de Vichy qui ont fait un travail remarquable tout au long de ces deux semaines. La Ligue est prête à travailler en collaboration avec le club de Vichy pour les autres années.

Lors de ces inter-pôles, Pierre a été interpellé par des membres du club de Vichy sur les problèmes de DHO. Après vérification, il subsiste toujours des problèmes au niveau des dossiers des licences qui ne permettent pas de les valider d'où le problème persistant de DHO.

Lors des inter-pôles, il a été évoqué les problèmes avec le comité département de l'Allier, notamment sur leur manque d'implication dans la Ligue. Christian est chargé d'organiser une rencontre avec les représentants du comité et des élus de la Ligue.

6. Projet Sport Prison

Un club (Stade Clermontois) a déposé un dossier. Pas d'autres retours des comités.

Loïc Bellenger non disponible pour un projet sur Clermont Ferrand.

7. Questions diverses

➤ Entraîneur adjoint des pôles :

Jérôme Mialon aurait fait une demande pour avoir un entraîneur adjoint sur les inter-pôles. A priori pas de demande officielle de reçue à la Ligue donc pas de réponse de faite.

Précision est faite sur le financement des entraîneurs adjoints du pôle de Lyon qui sont financés par le pôle lui-même en aucun cas par la Ligue.

Les dossiers de subvention pour la DR sont faits par les responsables du pôle pas par la Ligue.

➤ CRA :

✓ Suite aux résultats des examens de marques et de la théorie arbitrale, 28 candidats sont à convoquer (les 4 qui étaient aux inter-pôles féminins ne seront pas convoqués).
A aujourd'hui, 1 seul organisateur en finale jeunes 6x6 de connu (Meximieux), pour 28 candidats !!!!

Besoin d'un organisateur en Auvergne car 11 candidats restent à évaluer en pratique.

Si aucune équipe des finales ARA ne veut monter on pourra se servir de ces finales pour évaluer les stagiaires. En attente de confirmation de la CRS. En parallèle demande du BE d'obtenir un écrit de la CCS sur les conséquences sportives et financières éventuelles dans le cas où aucune équipe ne souhaiterait monter en Nationale 3.

✓ Information communiquée sur la formation arbitre de beach volley.
Formation en place sur l'Isère depuis 3 ans, elle ne prend pas sur le Rhône.
La formation se fait sur Grenoble Université, formation assurée par Fabien Charrière et Thierry Placette.
Y a-t-il un spécialiste beach en Auvergne sachant qu'il n'y a pas d'étape Beach à aujourd'hui ?
La CRA se rapproche de Jean-Marie Lemoine.

➤ Présentation logiciel à la Ligue

Logiciel ASSOCONNECT d'aide à la gestion administrative et financière présenté ce jour à Pierre, Daniel et Laurène. Aspect pratique positif. Information à diffuser aux clubs.

8. Prévisions de réunion

Prochain Co Dir : Le 28 Mai à 19h30, lieu à définir
Prochain BE : Le 26 Avril 19h00 Grenoble.

La séance est levée à 21h15

La Secrétaire Générale
Corinne Lafitte